### **ANNEXE 7 AFFLUENTS ET AXE**

# Bassin de gestion n° 7 - VEZERE

Sous bassin de la VEZERE

# MESURES DE RESTRICTION - Tours d'eau par commune

Groupe 1 - Communes	Groupe 2 - Communes	Groupe 3 - Communes	Groupe 4 - Commun
AUDRIX BADEFOLS D'ANS BARS BEAUREGARD DE TERRASSON CAMPAGNE COUBJOURS FLEURAC GREZES LE BUGUE LES FARGES MANAURIE MONTIGNAC SAINT CIRQ	AURIAC DU PERIGORD LA FEUILLADE LE LARDIN SAINT LAZARE LIMEUIL SAINT-CHAMASSY SAINT CYPRIEN SAINT LEON SUR VEZERE SAINT RABIER SAVIGNAC DE MIREMONT THONAC	GRANGES D'ANS LA BACHELLERIE LA CHAPELLE SAINT JEAN MAUZENS ET MIREMONT PAULIN PLAZAC ROUFFIGNAC SAINT CERNIN DE REILHAC SAINT CREPIN ET CARLUCET SALIGNAC EYVIGUES THENON	AUBAS AZERAT CHATRES CONDAT LE JARDIN FANLAC JOURNIAC NAILHAC PAZAYAC PEYRIGNAC SAINT AVIT DE VIALARD VILLAC

## La situation est définie à l'article 1 de l'arrêté préfectoral.

### Alerte

	Lundi	di Mardi		Mercredi J		Jeudi Vendred		di Samed		di Dimanche		he		
	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h
groupe 1														
groupe 2														
groupe 3														
groupe 4														

# Alerte renforcée

	Lundi	Mardi		Mercredi		Jeudi Vendredi			Samedi		Dimanche			
	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h
groupe 1														
groupe 2														
groupe 3														
groupe 4														

### Crise

	Lundi Mardi		Mercredi		Jeudi Vendredi			Samedi		Dimanche				
	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h	8h-20h	20h-8h
groupe 1														
groupe 2														
groupe 3														
groupe 4														

Légende	Prélèvement autorisé
	Prélèvement interdit